

81% des familles satisfaites par l'action périscolaire de Paris

La Caf de Paris a interrogé les familles afin de recueillir leur opinion sur le service public périscolaire. 81% d'entre elles sont satisfaites par l'action de la Ville dans ce domaine. Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire, compte s'appuyer sur ces bons résultats pour aller encore plus loin : elle annonce l'installation, dans les trois ans à venir, d'un responsable unique du périscolaire dans toutes les écoles de Paris.

Depuis trois ans et la nouvelle organisation des temps scolaires, les élèves parisiens bénéficient chaque semaine – le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 – d'ateliers périscolaires ludiques et pédagogiques. Ces activités sont gratuites et accessibles à tous. Elles sont pensées pour être complémentaires des apprentissages fondamentaux qui sont délivrés par les enseignants.

Depuis 2013, l'offre périscolaire parisienne s'appuie également sur l'existence d'un « Projet Educatif Territorial », cosigné par la Ville, la Préfecture, l'Académie et la Caisse d'allocations familiales de Paris. A cette occasion, la Caf a considérablement consolidé son soutien financier mais aussi son accompagnement auprès de la Ville, afin de renforcer les actions menées en faveur des petits Parisiens.

Dans le cadre de l'évaluation de ce contrat, et pour s'assurer de la pertinence des financements alloués, la Caf de Paris a mené une enquête de satisfaction auprès de 1.171 familles parisiennes sur l'ensemble de l'offre périscolaire : ateliers, études en élémentaire, goûter en maternelle, accueil de loisirs le mercredi, ou encore pendant les petites et les grandes vacances.

Les familles témoignent de leur satisfaction

Les résultats démontrent une appréciation très positive des familles à l'égard des activités périscolaires et extrascolaires proposés par la Ville de Paris aux enfants : 81% d'entre elles se déclarent « satisfaites », dont 28% « tout à fait ». Dans le détail, 81% des familles sont satisfaites par l'accueil et l'accompagnement de leurs enfants lors des grandes vacances, 82% lors des petites vacances, 84% le mercredi, 78% l'après-midi après la classe et 79% le midi.

La Caf de Paris a aussi recueilli l'avis des parents sur l'aménagement des locaux (78% de satisfaits en maternelle et 72% en élémentaire), les horaires d'ouverture (86% de satisfaits en maternelle et 76% en élémentaire), les tarifs (73% de satisfaits en maternelle et 66% en élémentaire), ou encore l'équipe d'animation (79% de satisfaits en maternelle et 74% en élémentaire). Les familles sont par ailleurs 80% en maternelle et 78% en élémentaire à considérer que les activités proposées à leurs enfants correspondent à leur âge et à leurs besoins.

« Ce haut niveau de satisfaction constitue une reconnaissance forte pour les agents municipaux. Je tiens à les remercier pour la qualité de leur travail et pour leur engagement quotidien au service des enfants parisiens et de leurs familles », salue Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris, en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.

« La Caf, soucieuse de la qualité des services offerts sur le territoire, se félicite de ces résultats et poursuit son action auprès de la Ville pour la prise en compte des attentes des familles parisiennes », souligne Marie-Christine Falleur, directrice de l'Action sociale à la Caf de Paris.

La Ville va mettre en place un responsable unique par école

« Nous avons la volonté de renforcer encore davantage la qualité du secteur périscolaire pendant cette mandature. A ce titre, nous avons décidé d'une nouvelle mesure volontariste : la mise en place progressive, dans les trois années à venir, d'un responsable unique du périscolaire – un responsable éducatif Ville (REV) – dans chaque école parisienne. Il sera l'interlocuteur référent du directeur de l'école, de l'équipe enseignante et des parents d'élèves pour l'organisation pédagogique et matérielle des activités périscolaires », annonce Alexandra Cordebard.

Cette mesure, qui correspond à une attente forte des personnels, sera mise en œuvre progressivement, sur 3 ans, dans chaque établissement. « Ces responsables renforceront l'encadrement de l'équipe d'animateurs et des partenaires associatifs investis dans les ateliers périscolaires. Ils garantiront la cohérence et la bonne articulation des activités périscolaires avec le projet pédagogique de l'école, dans le cadre du Projet Educatif Territorial », ajoute l'élue.

Contacts presse :

Ville de Paris : Mathilde Pieraut / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr

Caf de Paris : Lieve Brusselle / 01 45 71 29 20 / communication.cafparis@cafparis.cnafmail.fr